Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 085-218501013-20261103-E202608_01-DE

E202608-01 Avis sur l'installation classée d'une entreprise sur la commune de Saint Vincent sur Graon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du préfet de la Vendée n° 2026-DCPATE-522,

Considérant le courrier du préfet sollicitant madame le Maire de consulter la population givraise sur le projet d'extension d'un élevage porcin sis La Landette à Saint Vincent sur Graon. Cette extension permettra d'atteindre la capacité de 650 animaux équivalents,

Considérant le classement de l'installation et la nécessité de la consultation au titre de la protection de l'environnement,

Considérant l'affichage de l'enquête et de l'arrêté du préfet e la période du 17 septembre au 30 octobre inclus et de l'absence de toute remarque d'administrés,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Madame le Maire demande au conseil municipal d'émettre son avis sur l'extension de ladite exploitation porcine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- Avis favorable : 13 voix
- Avis défavorable : 0 voix

Certifié exécutoire compte tenu
De sa transmission en Sous-Préfecture
Le 05 novembre 2026

Pour extrait conforme.
Jennifer LIBAUD
Maire du Givre

MAIRIE DU GIVRE
85 (Vendée)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 085-218501013-20261103-E202608_01-DE

COMMUNE DU GIVRE

Département
VENDEE
Arrondissement
LES SABLES D'OLONNE
Canton
MAREUIL-SUR-LAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Le **mardi 03 novembre 2026 à 18h35**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 octobre 2026, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Jennifer LIBAUD, Maire.

Etaient présents :

Madame Jennifer LIBAUD, Maire du Givre,

Madame Liliane PANTEIX, monsieur Stéphane LEMARCHAND adjoints au Maire,

Madame Véronique BAUDAIN, madame Hélène BARRAUD, monsieur André DAGLAND, monsieur Baptiste GLUMINEAU, monsieur Sébastien GREFFARD, madame Monique LAULOM, madame Anne POTIER et madame Françoise USELDINGER conseillers municipaux.

Absents représentés :
Madame Claudine DENIS donne pouvoir à madame Jennifer LIBAUD,
Monsieur Alexandre LAPORTE donne pouvoir à monsieur André DAGLAND,
Absents excusés :
Madame Claudine DENIS, messieurs Serge BLAINEAU, Alexandre LAPORTE et Jean-Baptiste PATARIN
Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur Stéphane LEMARCHAND est désigné secrétaire de séance.